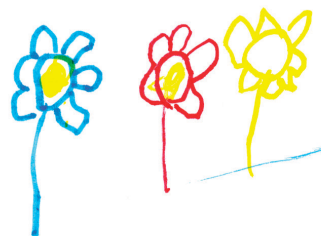
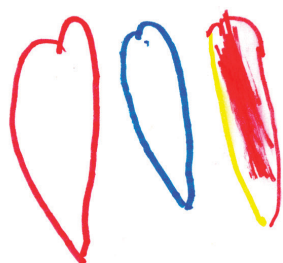


Enfants de parents ayant droit



OKSANA 

ENFANTS DE PARENTS AYANTS DROIT

TABLE DES MATIÈRES

Qu'est-ce qu'un ayant droit ?	1
Qu'est-ce qu'une famille exogame ?	2
LA FRANCISATION ET LA REFRANCISATION	2
UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE	2
Distinction entre la francisation et la reffrancisation	2
Composantes d'un programme de francisation ou de reffrancisation	3
Étapes de l'acquisition langagière en francisation et en reffrancisation	4
Prélangage	4
Premières productions	4
Expansion des premières productions	5
Rôle de l'éducatrice dans le processus de francisation et de reffrancisation	6
Stratégies pédagogiques gagnantes	6
L'estime de soi des enfants de parents ayants droit	6
La construction identitaire	7
Le sentiment d'appartenance	7
Comment le parent francophone ayant droit peut-il collaborer au programme de francisation ou de reffrancisation de son enfant ?	9
Le savoir	9
Le savoir-être	10
Le savoir-faire	10
Le savoir-vivre ensemble	10
Principes qui régissent les interactions entre l'éducatrice et les parents ayants droit	11
Le parent ayant droit est le premier éducateur de son enfant	11
Le parent ayant droit est non seulement bénéficiaire des services de garde francophones, il est également intervenant et partenaire	11
Chaque parent est unique	12
Le parent francophone	12
Le parent anglophone ou celui d'une autre culture	12
RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES	13
Rôle des services de garde en francisation et en reffrancisation	13
Vécu des familles exogames du Nouveau-Brunswick	13
Rôle des grands-parents francophones	14
Rôle de la communauté	15
Lien entre les services de garde et la maternelle	15
Importance d'une politique linguistique	15
Ressources pédagogiques en francisation et en reffrancisation	16
Pour les éducatrices	16
Pour les familles	24

ENFANTS DE PARENTS AYANTS DROIT

L'éducatrice se questionne souvent par rapport aux nouvelles réalités que représentent les termes « ayants droit », « famille exogame », « francisation », et « refrancisation ». Existe-t-il un lien entre ces termes ? En quoi consiste un programme de francisation ou de refrancisation ? Quels outils pédagogiques l'éducatrice peut-elle utiliser ? Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans le présent chapitre.

QU'EST-CE QU'UN « AYANT DROIT » ?

Les ayants droit sont définis par l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et des libertés du Canada.

Les citoyens canadiens qui ont le droit de faire instruire leurs enfants en français sont ceux :

- dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone (ou anglophone) de la province où ils résident ;
- qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français (ou en anglais), au Canada, et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone (ou anglophone) de la province ;
- dont un des enfants a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français (ou en anglais), au Canada...¹.

Conformément à l'Article 23, ce sont les parents qui sont des ayants droit et non les enfants. Par conséquent, les parents ont le droit de faire instruire leur enfant en français. Ils y ont droit même si l'enfant parle peu le français ou ne le parle pas du tout. Pour l'instant, les parents ne peuvent exiger ce droit qu'auprès des institutions scolaires. Le droit ne s'applique pas encore aux services de garde. Il n'en demeure pas moins que plusieurs services accueillent déjà des enfants de parents ayants droit.



¹ Encyclopédie Wikipedia, consultée en ligne le 4 juin 2007. La *Charte canadienne des droits et libertés* adoptée en 1982 garantit certains droits linguistiques aux minorités de langues officielles (Article 23). En 1992, le Parlement canadien enchâsse dans la Constitution canadienne le principe de l'égalité du français et de l'anglais au Nouveau-Brunswick.

QU'EST-CE QU'UNE FAMILLE EXOGAME ?

Au Nouveau-Brunswick francophone, la question des ayants droit a surtout été posée dans le cadre des familles exogames. Dans une « famille exogame », seulement un des parents est francophone. Lorsque la famille exogame répond à au moins un des critères de l'Article 23, les enfants issus de cette famille ont droit à l'éducation en français.

Au Nouveau-Brunswick, 23 % des familles sont exogames². Ce pourcentage représente presque un enfant sur quatre. Selon Statistique Canada, le taux de familles exogames augmente continuellement.

Au Nouveau-Brunswick :

- le taux d'exogamie (couple francophone-anglophone) s'élevait à 14 % en 1991 et à 15 % en 2001³.
- 90,3 % des francophones utilisaient le français le plus souvent à la maison en 1991. Ce pourcentage diminuait à 89,5 % en 2001⁴.

LA FRANCI SATION ET LA REFRANCI SATION

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Les enfants de parents ayants droit qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue française, ont besoin de programmes de francisation ou de reffrancisation pour apprendre le français. Ces programmes poursuivent les objectifs suivants :

1. apprendre à s'exprimer en français ;
2. s'identifier à la langue et à la culture françaises ;
3. devenir capable de fréquenter une maternelle en français plus tard.

Les objectifs poursuivis sont plus facilement atteints lorsque l'éducatrice et les parents en partagent la responsabilité.

DISTINCTION ENTRE LA FRANCI SATION ET LA REFRANCI SATION

La **francisation** est l'apprentissage de la langue française par les enfants qui ne parlent qu'en anglais (ou une autre langue).

² Statistique Canada 2002.

³ Statistique Canada, 2002.

⁴ Statistique Canada, 2002.

On parle de **refrancisation** lorsqu'un enfant a déjà parlé français, mais ne le parle plus. L'approche pédagogique en francisation est quelque peu différente de celle en refrancisation. En francisation, l'enfant a déjà parlé français. Il peut se rappeler de certains mots ou de certaines expressions. Il peut donc faire appel à ses connaissances antérieures lorsqu'il apprend du nouveau vocabulaire. Ce n'est pas le cas pour l'enfant en refrancisation. Celui-ci ne peut pas faire appel à ses connaissances antérieures parce qu'il n'a jamais appris le français.

COMPOSANTES D'UN PROGRAMME DE FRANCISATION OU DE REFRANCISATION

Les trois composantes d'un programme de francisation ou de refrancisation visent le développement de :

1. la langue française ;
2. la culture française ;
3. l'identité francophone.

Parallèlement à leur apprentissage du français, les enfants inscrits à des programmes de francisation ou de refrancisation doivent développer une identité culturelle et linguistique forte et un sentiment d'appartenance à la communauté francophone. L'éducatrice peut se référer au Continuum du développement de l'enfant pour l'aider à atteindre ces objectifs⁵. Par exemple, à cet âge, l'enfant est intéressé à découvrir les caractéristiques de son milieu naturel.

L'enfant désire « être comme, ressembler à ». À la garderie, il apprend ce que cela signifie d'être dans un groupe qui parle français. Il commence donc à s'identifier comme francophone. Il peut également commencer à valoriser les deux langues, à condition que ses parents et son éducatrice l'aident⁶ à le faire.

Parce que la francisation et la refrancisation visent les trois composantes (langue, culture, identité francophone) et parce que les enfants désirent être comme les autres, l'éducatrice s'assurera qu'ils participent pleinement aux activités linguistiques et culturelles. Faire participer les enfants est une stratégie qui développe leur sentiment d'appartenance à la langue et à la culture françaises.

⁵ Voir le chapitre sur le développement holistique dans le présent Curriculum éducatif.

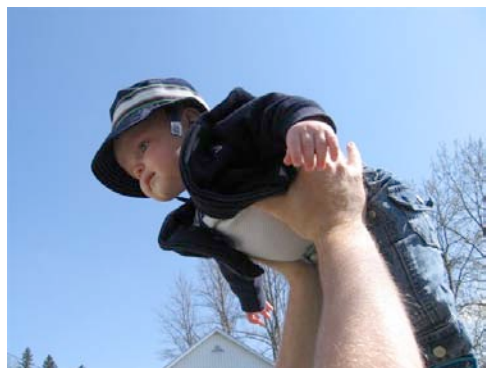
⁶ Langlais, L. (2000). *Document de réflexion et ébauche d'un plan d'action sur le développement du préscolaire en milieu minoritaire – Revenir aux sources*, p. 24. Manitoba : La Commission nationale des parents francophones.

ÉTAPES DE L'ACQUISITION LANGAGIÈRE EN FRANCISATION ET EN REFRANCISATION

Dans une situation de francisation ou de reffrancisation, l'acquisition de la langue française se fait en trois grandes étapes⁷ : le prélangage, les premières productions et l'expansion des premières productions.

1. Prélangage

À cette étape, l'enfant écoute et absorbe le langage. Il tente rarement de le reproduire. La durée de cette étape varie selon les enfants et selon les expériences qu'ils vivent en français à l'intérieur comme à l'extérieur des services de garde. Par exemple, est-ce que le parent francophone lui parle toujours en français ? Est-ce que la famille participe à des activités communautaires en français ? Est-ce que l'enfant est exposé à des émissions télévisées en français ? Toutes ces expériences influenceront la durée de l'étape du prélangage.



À l'étape du prélangage, l'enfant comprend peu ce que lui dit l'éducatrice. Parfois, il « boude » l'apprentissage de la langue française. Dans la majorité des cas, ce comportement n'est que temporaire. L'éducatrice soulignera chaque réussite de l'enfant par des sourires et des expressions d'approbation. Elle l'invitera à s'exprimer par la musique, le mouvement, le théâtre et les arts visuels. Elle aura soin de verbaliser le mode d'expression que choisit l'enfant : « Tu bouges tes bras comme les branches de l'arbre dans le vent ». Elle pourra également lui lire des contes ou des histoires. Elle l'invitera à participer à la lecture. En francisation ou en reffrancisation, la lecture se fait surtout en petit groupe. Il est alors plus facile pour l'éducatrice de retenir l'attention de l'enfant et de le faire participer.

2. Premières productions

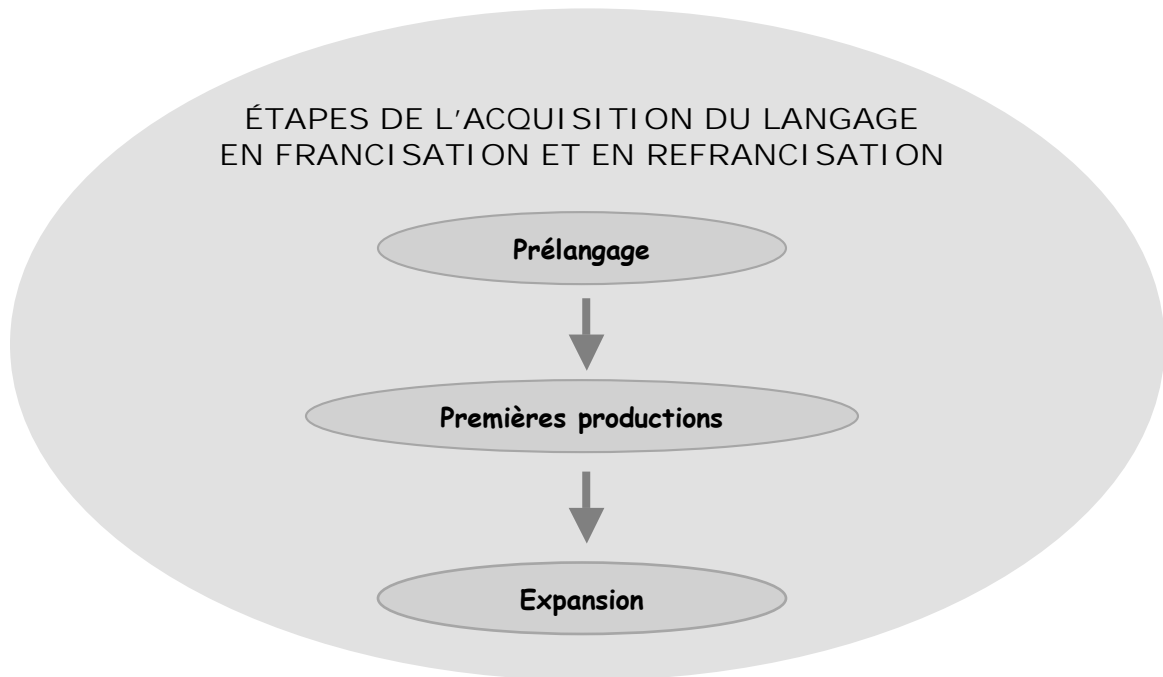
À l'étape des premières productions, le vocabulaire de l'enfant est encore limité. Cependant, sa compréhension du langage oral s'améliore. À l'occasion, l'éducatrice lui posera des questions qu'il peut répondre par un oui ou par un non. Elle lui demandera de nommer des objets : « Qu'est-ce que c'est ? » ou de terminer une phrase : « La couleur du petit chien est... ». Ce genre de questions permet à l'enfant qui n'a qu'un vocabulaire limité de parler et de participer à la conversation ou à l'activité qui se déroule. Par la même occasion, les réponses de l'enfant laissent l'éducatrice entrevoir ce qu'il comprend et ce qu'il ne comprend pas encore.



⁷ Morrison, G. S. (2001). Infants and Toddlers. In G. S. Morrison (Éd.). *Early Childhood Education Today*. (p. 230 – 259). NJ: Merrill/ Prentice Hall.

3. Expansion des premières productions

L'étape de l'expansion est souvent appelée l'émergence du langage. L'enfant comprend de plus en plus ce qu'on lui dit. Il peut formuler des phrases simples. L'éducatrice l'invitera à parler de sa famille, de ses amis ou de ses activités préférées. Elle l'encouragera à décrire les activités et les événements dans ses propres mots.



Pendant qu'il franchit les étapes et qu'il apprend progressivement à parler français, l'enfant peut témoigner d'une insécurité linguistique⁸. Pour l'aider à surmonter cette insécurité, l'éducatrice utilisera les techniques de l'écho (pendant la conversation, répéter clairement et correctement un mot ou une expression) et de l'extension⁹ (enchaîner et ajouter quelques informations). Elle lui fournira de nombreuses occasions de s'exprimer, autant à l'oral qu'à l'écrit. Ces moyens aideront l'enfant à développer des compétences à l'oral. Rappelons que les compétences à l'oral sont fortement associées à l'émergence d'une identité culturelle et linguistique francophone¹⁰.

Les compétences à l'oral sont fortement associées à l'émergence d'une identité culturelle et linguistique francophone.

⁸ Par insécurité linguistique, on signifie que l'enfant doute de la qualité de son français oral.

⁹ Baulu-McWillie, M. et LeBlanc, B. (2007). *Découvrir la langue par la magie des contes*. Québec : Chenelière Éducation.

¹⁰ Blaxall, J. (2005). Guide d'accompagnement pour faire face aux comportements difficiles. *Interaction*. 19 (1), 28 - 32.

RÔLE DE L'ÉDUCATRICE DANS LE PROCESSUS DE FRANCISATION ET DE REFRANCISATION

Au Nouveau-Brunswick, le rôle de l'éducatrice dans les programmes de francisation ou de reffrancisation est encore méconnu. Mais, deux faits demeurent :

1. l'élément affectif jouera un rôle important étant donné l'âge des enfants ;
2. les activités langagières seront intéressantes, pertinentes et sécurisantes¹¹.

Il est important que l'éducatrice et les parents ayants droit travaillent en collaboration. Ensemble, ils discuteront des avantages du principe «un parent, une langue». L'éducatrice expliquera clairement aux parents l'approche pédagogique qui sera utilisée. Les parents doivent comprendre et accepter qu'à la garderie, l'éducatrice parlera presque exclusivement en français lorsqu'elle s'adressera à leur enfant. Finalement, elle informera les parents des ressources communautaires les plus susceptibles de répondre à leurs besoins et à leurs questions.



STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES GAGNANTES

L'estime de soi, le sentiment d'appartenance et la construction identitaire accompagnent l'acquisition de la langue et de la culture. Résumons les stratégies pédagogiques gagnantes¹² que l'éducatrice peut employer pour favoriser :

l'estime de soi des enfants de parents ayants droit :

- assurer une présence auprès des enfants ;
- accueillir chaleureusement les efforts langagiers des enfants ;
- établir des règles de fonctionnement quotidien claires et peu nombreuses ;
- faire vivre des conséquences logiques et naturelles lorsque les règles ne sont pas respectées ;
- s'assurer que l'enfant comprend ce qui se passe ;

¹¹ Langlais, L. (2000). p. 12. Déjà cité.

¹² Estime de soi, <http://www2.scmb.qc.ca/estimedeso/theorie/identite2.html>

- prévenir les facteurs de stress : préparer les changements à l'avance, minimiser le nombre de changements, aider l'enfant à trouver lui-même des façons de se calmer¹³ ;
- souligner les forces des enfants, langagières et autres ;
- aider les enfants en difficulté langagière en leur donnant des moyens d'améliorer eux-mêmes leur langage : profiter des zones d'apprentissage pour faire l'écoute de comptines, de chansons, d'histoires enregistrées sur cassette ; demander aux amis de lui fournir le mot dont il a besoin.

la construction identitaire :

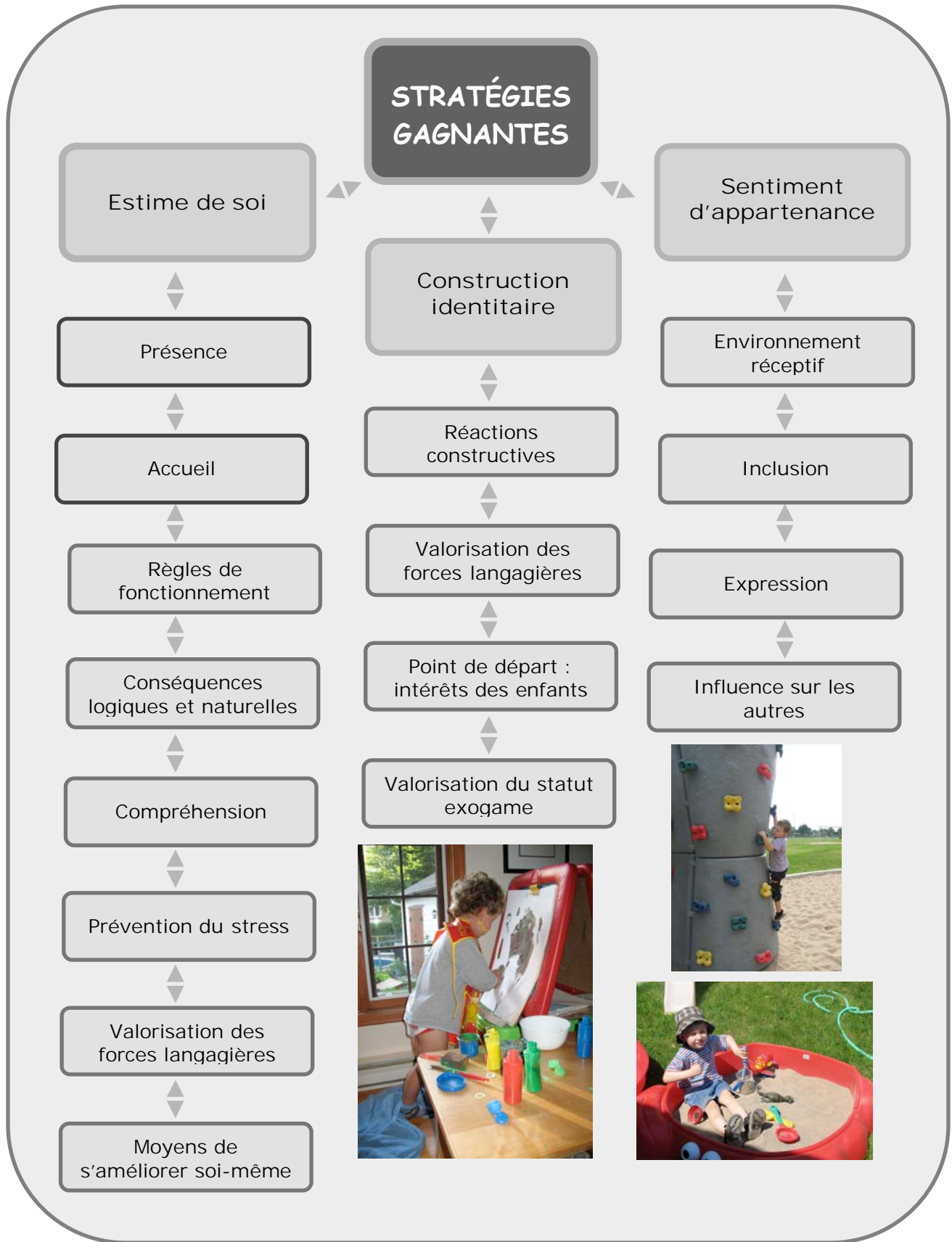
- réagir aux essais et aux efforts langagiers des enfants de façon constructive ;
- reconnaître et valoriser les forces langagières des enfants ;
- développer des connaissances, des habiletés et des attitudes par rapport à la langue et à la culture françaises à partir des forces et des intérêts des enfants ;
- reconnaître et valoriser leur statut d'enfants de famille exogame.

le sentiment d'appartenance :

- créer un environnement réceptif à la diversité linguistique et culturelle ;
- favoriser l'inclusion de tous les enfants ;
- aider les enfants à exprimer leurs émotions et leurs besoins en français ;
- faire prendre conscience aux enfants des conséquences de leurs actions sur les autres.



¹³ Consulter le chapitre sur la Gestion du comportement et pistes d'intervention.



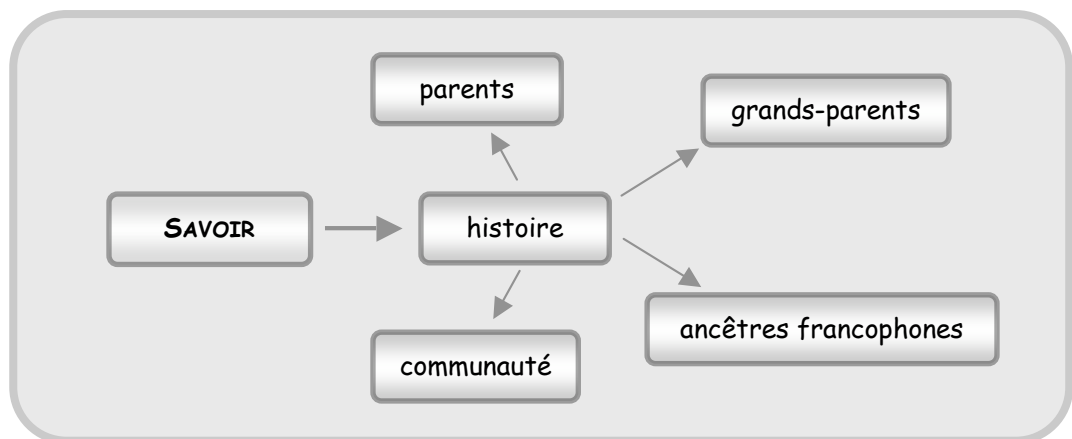
COMMENT LE PARENT FRANCOPHONE AYANT DROIT PEUT-IL COLLABORER AU PROGRAMME DE FRANCISATION OU DE REFRANCISATION DE SON ENFANT ?

Actuellement, dans les programmes de francisation et de reffrancisation, on privilégie davantage le principe : « UN PARENT, UNE LANGUE », c'est-à-dire que le parent francophone parle français à l'enfant et le parent anglophone lui parle en anglais.

Les parents craignent souvent que leur enfant mélange les deux langues. Les recherches¹⁴ démontrent qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Les enfants peuvent apprendre deux langues en même temps. Pendant la phase d'acquisition, il se peut que l'enfant emploie les deux langues dans une même phrase. Mais les risques que cela devienne un problème à long terme sont minimes. Il se peut également que l'acquisition du langage soit plus lente. Mais, après quelques années, l'enfant rattrape vite les autres.

Le parent francophone ayant droit qui inscrit son enfant dans un programme de francisation ou de reffrancisation doit être lui-même convaincu de l'importance de parler en français à son enfant. Il doit le faire aussi souvent qu'il le peut et dans différentes situations. L'éducatrice invitera le parent à lire des contes, des histoires ou des documentaires à son enfant. Ces moments de lecture partagée ou de discussion sont de belles occasions pour transmettre à l'enfant des connaissances sur la langue et sur la culture françaises. Entre autres, ce sont des occasions pour le parent francophone¹⁵ de transmettre en français, son savoir, son savoir-être, son savoir-faire et son savoir-vivre ensemble :

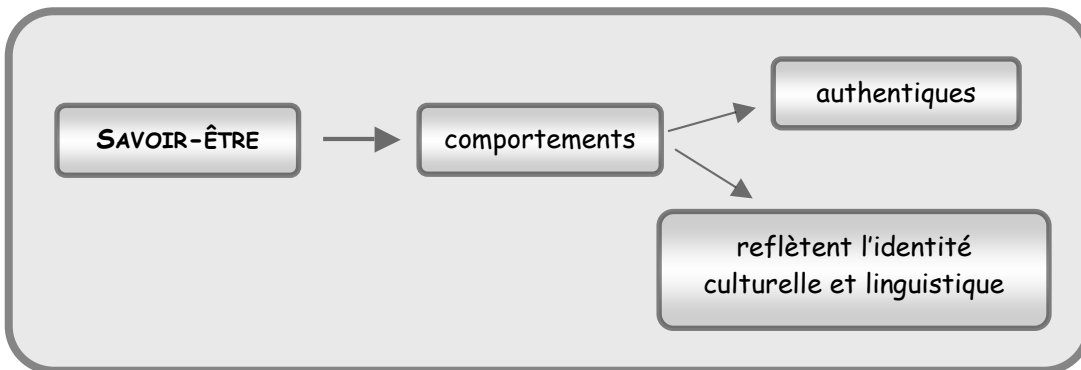
1. le savoir : transmettre à l'enfant son histoire personnelle comme francophone : histoire de sa propre enfance ; histoire de ses grands-parents et de ses ancêtres francophones ; histoire de la communauté francophone où le parent a grandi...



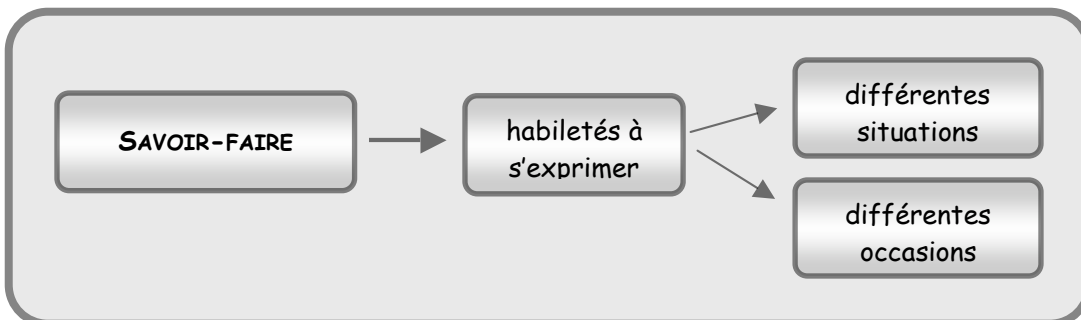
¹⁴ De Houwer, A. (1995). Bilingual language acquisition. In P. Fletcher et P. MacWinney, (dir), *The handbook of child language*. Oxford, Blackwell, p. 219-250.

¹⁵ Le parent anglophone sera invité à vivre ces expériences avec l'enfant et le parent francophone.

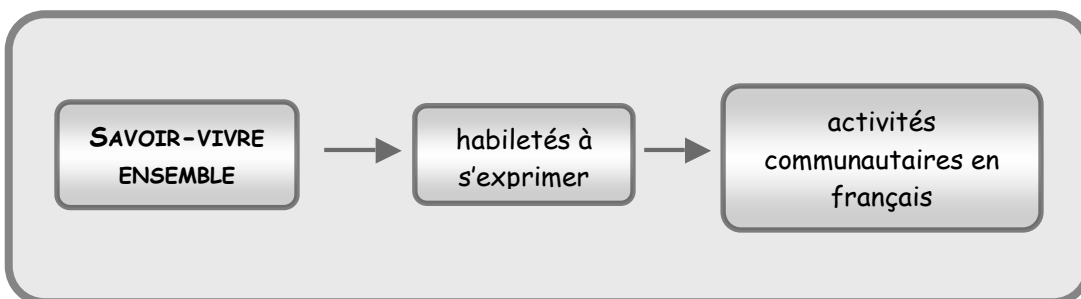
2. le savoir-être : transmettre « Qui je suis en tant que francophone ». Il est important que, dans le quotidien, le comportement du parent francophone soit authentique, qu'il reflète son identité culturelle et linguistique et son engagement face à cette identité.



3. le savoir-faire : transmettre ses habiletés en apprenant à l'enfant à parler français et à s'exprimer en français dans différentes situations et à différentes occasions.



4. le savoir-vivre ensemble : participer ensemble, parent et enfant, aux activités de la communauté francophone. Participer à des activités communautaires en français crée et nourrit, chez l'enfant, un sentiment de solidarité, de respect et d'appartenance.



PRINCIPES QUI RÉGISSENT LES INTERACTIONS ENTRE L'ÉDUCATRICE ET LES PARENTS AYANTS DROIT

Trois principes régissent les interactions et les échanges entre l'éducatrice et les parents ayants droit. Ils sont les suivants :

1. Le parent ayant droit est le premier éducateur de son enfant ;
2. Le parent ayant droit est non seulement bénéficiaire des services de garde francophones, il est également intervenant et partenaire ;
3. Chaque parent est unique.

Le parent ayant droit est le premier éducateur de son enfant.

Dans son rôle de premier éducateur, le parent ayant droit désire le meilleur pour son enfant. Son rôle dans la francisation ou la re francisation de son enfant est de première importance. Il doit être conscient des conséquences du choix linguistique qu'il fait pour son enfant. Et, il doit être prêt à appuyer le travail de l'éducatrice. Par exemple, le parent francophone parlera à son enfant en français à la maison et dans la communauté. Il participera à des activités communautaires en français avec son enfant.

L'éducatrice appuiera les parents ayants droit qui ont choisi d'inscrire leur enfant à une garderie francophone. Elle validera ainsi les parents comme premiers éducateurs. Elle les informera des moyens à prendre pour que leur enfant apprenne le français. Les parents ayants droit auront besoin de ressources supplémentaires pour les soutenir comme premiers éducateurs de leur enfant en matière de francisation ou de re francisation. L'éducatrice leur offrira des suggestions pertinentes¹⁶.



Le parent ayant droit est non seulement bénéficiaire des services de garde francophones, il est également intervenant et partenaire.

Le parent ayant droit est un partenaire clé dans les programmes de francisation et de re francisation. L'éducatrice l'invitera à suivre les progrès langagiers de son enfant. Elle l'invitera également à planifier, avec elle, le parcours langagier le plus avantageux pour l'enfant.

Le parent qui est partenaire avec l'éducatrice sera créatif et disponible. Il offrira son aide. Il contribuera à l'organisation d'activités ou de sorties éducatives. Par la même occasion, le parent qui participe activement bâtira ses capacités de leader dans la communauté. Advenant un enjeu important pour le bien des enfants, le parent ayant droit sera présent et engagé.

¹⁶ Voir section sur les ressources à la fin du présent chapitre.

Chaque parent est unique.

Les familles exogames ont la possibilité de transmettre deux langues et deux cultures à leur enfant. Pour y arriver, chaque parent a un rôle essentiel à jouer :

Le parent francophone

Le parent francophone d'une famille exogame qui veut que son enfant apprenne le français détient une grande responsabilité. Pour que son enfant soit à l'aise dans sa famille et à la garderie, le parent francophone doit valoriser la langue et la culture francophones, sans pour autant diminuer la langue et la culture anglophones. Les parents qui valorisent et qui respectent les deux langues et les deux cultures contribuent à la construction d'une identité équilibrée chez leur enfant. L'enfant qui développe une identité linguistique et culturelle équilibrée risque moins de perdre la maîtrise de la langue française plus tard.

Le parent anglophone ou celui d'une autre culture



Dans les programmes de francisation ou de re francisation, le rôle du parent anglophone (ou celui d'une autre culture) est tout aussi important que celui du parent francophone. Comme le parent francophone, il veut s'impliquer à part entière dans la vie et l'éducation de son enfant. Parce qu'il ne parle pas français ou pas assez, il est souvent très difficile pour lui de participer aux activités ou aux rencontres organisées par un service de garde francophone. L'éducatrice peut

lui suggérer des outils¹⁷ pour qu'il se renseigne par rapport à son rôle dans la francisation ou la re francisation de son enfant. Elle peut aussi lui offrir des suggestions pratiques. En voici quelques-unes :

1. accompagner le parent francophone lorsque celui-ci lit des contes ou des histoires en français à l'enfant, par exemple à l'heure du coucher ;
2. accompagner son enfant à la bibliothèque française ;
3. écouter des chansons françaises avec son enfant ;
4. embaucher des gardiennes qui parlent français ;
5. inviter son enfant à lui « enseigner » à « faire semblant de lire » ou à lui dire des mots en français qui représentent des réalités intéressantes pour la famille ;
6. manifester son appréciation de la langue et de la culture françaises : les chansons, les contes, les spectacles, les émissions de télévision... ;
7. encourager son enfant à apprendre le français et se réjouir de ses progrès.

¹⁷ Taylor, G. (2002). *I'm with you – Exogamous families' guide to the world of francophone education*. Edmonton : La Fédération des parents francophones de l'Alberta.

L'éducatrice respectera la langue et la culture du parent anglophone sans perdre de vue que l'objectif pour l'enfant demeure l'apprentissage du français. Il ne s'agit pas de franciser le parent anglophone, mais de le rendre francophile¹⁸. L'éducatrice inclura le parent anglophone dans les activités de la garderie. Ceci rassurera la famille exogame dans son choix d'un service de garde francophone. L'enfant en ressortira gagnant.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES

Cette section comprend les services de garde, les grands-parents francophones, la communauté et la maternelle. Y est ajoutée l'importance d'une politique linguistique en services de garde.

RÔLE DES SERVICES DE GARDE EN FRANCI SATION ET EN REFRANCI SATION

Les services de garde qui accueillent les enfants de parents ayants droit poursuivent deux grands objectifs¹⁹ :

1. assurer à l'enfant l'acquisition d'une compétence communicative en français ;
2. favoriser, chez l'enfant, le développement d'attitudes positives par rapport à son appartenance à la culture et à la langue françaises.

C'est donc dire que parallèlement à son apprentissage de la langue et de la culture françaises, l'enfant doit développer une fierté et une estime de soi en tant que francophone.

Les parents ayants droit qui choisissent d'inscrire leur enfant à une garderie francophone ont besoin d'être appuyés dans leur décision. Par conséquent, ils ont besoin d'être renseignés par rapport aux interventions pédagogiques nécessaires pour que leur enfant apprenne plus facilement le français. L'éducatrice les encouragera à faire des choix qui favoriseront le développement linguistique, culturel et identitaire de leur enfant²⁰. Entre autres, elle les informera de l'approche pédagogique qu'elle utilise et des ressources en français pertinentes à leur statut d'ayant droit.

Vécu des familles exogames du Nouveau-Brunswick

Une recherche néo-brunswickoise²¹ a voulu comprendre le vécu et les besoins des familles exogames sur trois plans : la transmission de la langue et de la culture ; le choix

¹⁸ Langlais, L. (2000). P. 27. Déjà cité.

¹⁹ Langlais, L. (2000). Déjà cité.

²⁰ Commission nationale des parents francophones. (2005). *Le meilleur est ... avenir !* P. 34. Ottawa : CNPF.

²¹ Centre de recherche et de développement en éducation. (2004). *Expérience et besoins des ayants droit et de leurs enfants d'âge préscolaire concernant la transmission de la langue et de la culture, le choix de la langue d'éducation et les services offerts à la petite enfance au Nouveau-Brunswick*. Université de Moncton : Faculté des sciences de l'éducation.

de la langue d'éducation pour leurs enfants d'âge préscolaire ; les services en petite enfance dont les familles exogames ont besoin. Les résultats démontrent :²²

- que la majorité des familles exogames ont choisi de transmettre les deux langues et les deux cultures à leur enfant ;
- que la majorité des parents veulent que leur enfant soit bilingue ;
- que les raisons pour ce choix varient.

Les résultats démontrent également que la majorité des parents désirent participer aux programmes de francisation ou de re francisation de leur enfant. Cependant, ils expriment souvent des craintes face à leur propre capacité langagière. Plusieurs d'entre eux doutent de la qualité de leur français oral et de leur capacité d'aider leur enfant à apprendre le français. Par conséquent, certains choisissent une garderie anglophone au lieu d'une francophone. Il s'ensuit que leurs enfants, une fois rendus à l'âge scolaire, fréquenteront l'école anglaise plutôt que l'école française.

L'éducatrice demeurera consciente de l'insécurité linguistique qui peut exister chez certains parents francophones ayants droit. Elle pourra les diriger vers des services complémentaires : Heure du conte à la bibliothèque française, regroupements de parents ayants droit, activités communautaires en français....

L'éducatrice demeurera consciente de l'insécurité linguistique qui peut exister chez certains parents francophones ayants droit.

RÔLE DES GRANDS-PARENTS FRANCOPHONES

Le rôle des grands-parents auprès des jeunes enfants a beaucoup évolué depuis les dernières années. De plus en plus, ils sont présents dans l'éducation de leurs petits-enfants. Ce sont souvent les grands-parents qui informent le couple exogame de la possibilité d'inscrire leur enfant à une garderie francophone. Ils leur font également prendre conscience des avantages qu'en retireront les enfants : l'acquisition de deux langues et de deux cultures.



Les grands-parents sont des accompagnateurs précieux pour les parents ayants droit et pour leurs enfants. Plusieurs d'entre eux font découvrir à leurs petits-enfants la musique, le théâtre, les livres et les activités sociales et culturelles en français. L'éducatrice se réjouira de la participation des grands-parents. Elle valorisera leur contribution. Et, elle les informera des activités sportives ou culturelles intéressantes pour leurs petits-enfants et bienfaitrices pour l'acquisition de la langue et de la culture françaises.

²² Les entrevues se sont déroulées individuellement auprès de 25 parents ayants droit dont 9 sont du milieu très minoritaire, 9 du milieu modérément minoritaire et 7 du milieu majoritaire. Vingt et une mères et quatre pères y ont participé. La moyenne d'âge des participants est de 35 ans.

RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ

La communauté dans laquelle habitent les familles exogames peut contribuer au processus de francisation ou de re francisation des enfants. La communauté peut insister auprès des commerçants pour que du matériel pédagogique soit disponible en français. Par exemple, les garderies, les centres de ressources familiales et la bibliothèque municipale peuvent exiger des livres, des contes, des documentaires et des jeux éducatifs en français. La communauté peut organiser des activités sportives et culturelles en français. Elle peut demander que les affiches publicitaires soient rédigées en français. Une présence accrue du français dans la vie de tous les jours contribue aux efforts de l'éducatrice et du parent ayant droit pour que les enfants soient motivés à apprendre le français.

LIENS ENTRE LES SERVICES DE GARDE ET LA MATERNELLE

Pour inscrire leur enfant à la maternelle francophone, plusieurs parents ayants droit choisissent un service de garde francophone lorsque l'enfant atteint l'âge de 3, 4 ou 5 ans. Pourtant, les recherches démontrent que l'apprentissage des langues plafonne vers l'âge de trois ans²³. C'est donc durant la période de la naissance à trois ans que l'enfant apprend plus facilement les langues. Les enfants peuvent encore apprendre une deuxième ou une troisième langue après l'âge de trois ans. Mais, à ce moment-là, l'apprentissage semble plus difficile et plus lent.

Actuellement, plusieurs enfants de parents ayants droit arrivent à la maternelle avec un niveau langagier inférieur aux autres. La majorité d'entre eux proviennent de familles exogames qui ont choisi l'école française pour leurs enfants. Mais, ces familles n'ont pu prendre les moyens pour que leur enfant apprenne le français dès la naissance. À cet égard, les services de garde sont des alliés précieux autant pour les enseignantes de la maternelle que pour les parents ayants droit. Grâce à des programmes de francisation ou de re francisation en garderie, l'enfant pourra apprendre suffisamment de vocabulaire de base pour une entrée scolaire moins traumatisante.

Le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a récemment nommé des personnes ressources dans chaque district scolaire dont le travail consiste à faciliter la transition entre le préscolaire et la maternelle. L'éducatrice joindra son expertise à celle de ces personnes ressources pour assurer une transition réussie des enfants de familles exogames vers la maternelle française.

IMPORTANCE D'UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE

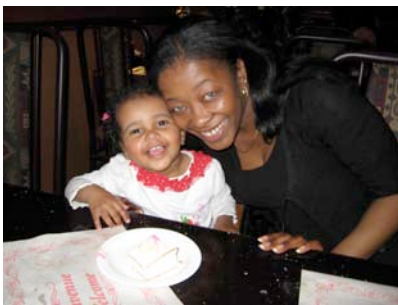
Les services de garde disposent de politiques pour les médicaments, les sorties éducatives et culturelles, l'alimentation et la discipline. Mais très peu d'entre eux disposent d'une politique linguistique.

²³ Mustard, F. et McCain, M. (1999). *Inverser la véritable fuite des cerveaux. Étude sur la petite enfance. Rapport final*. Ontario : Secrétariat de l'enfance.

Une politique linguistique pourrait statuer sur la langue qu'utilisera le personnel en tout temps. Elle favoriserait la création d'un milieu où les contacts se font en français, sur le plan culturel, social et communautaire. En résumé, une politique langagière favorise :

- le français comme langue d'apprentissage ;
- le français comme langue de communication ;
- le français comme langue d'affirmation culturelle ;
- la construction de l'identité culturelle et linguistique francophone des enfants.

Guidés par une telle politique, les enfants et l'éducatrice utiliseront le français comme langue d'apprentissage, de découverte et de création.



RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN FRANCISATION ET EN REFRANCISATION

POUR LES ÉDUCATRICES

1. UNE INVITATION A LA RÉUSSITE A L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE :
Cette trousse est disponible pour les éducatrices, les enseignantes, les parents et les autres intervenantes en petite enfance. Elle a été développée par la Fédération des enseignants et enseignantes de langue française²⁴. La trousse contient un profil d'entrée à la première année. Le but de ce profil est de :
 - favoriser une vision commune de ce qui prépare le mieux un enfant à son entrée à l'école francophone ;
 - préparer l'enfant à son arrivée à l'école francophone pour qu'il puisse réaliser tout son potentiel.

²⁴ Fédération canadienne des enseignants et enseignantes, *Une invitation à la réussite à l'école de langue française – Profil d'entrée à la première année : langue et culture en milieu minoritaire*. Matériel préparé par M. Champagne en collaboration avec A. Champagne, février 2006 (disponible sur le www.ctf-fce).

La trousse est publiée en français et en anglais. Elle contient les outils suivants :

- Une synthèse analytique. **Langue et culture : clés premières de la réussite à l'école de langue française en milieu minoritaire.**
- Une version courte et simplifiée du profil d'entrée en première année.
- Une affiche colorée qui peut être utilisée pour différentes activités.
- Un carnet d'apprentissage et d'activités : **Viens jouer avec moi !**
- Un dépliant publicitaire sur le développement de l'enfant.

2. PAUL ET SUZANNE

La trousse **Paul et Suzanne** est un outil de francisation qui comprend :

- une description du programme ;
- un guide pédagogique ;
- 20 grands livres d'histoires ;
- 200 résumés d'histoires ;
- une audiocassette de vingt chansons ;
- deux marionnettes : Paul et Suzanne.

Il existe également des cédéroms de Paul et Suzanne qui contiennent des histoires et des lectures : *Le Petit monde de Paul et Suzanne*.

Les textes de ces histoires sont courts et concis. Les enfants peuvent facilement repérer les mots. Tous les livres sont illustrés. L'enfant peut voir l'action qui se déroule ou l'illustration du mot à apprendre. Les marionnettes apportent une dimension artistique et imaginaire. L'auteure, Mme Janine Tougas, offre de la formation aux éducatrices qui en font la demande.



3. HISTOIRE À RÉPÉTITION - Le Petit Chaperon Rouge²⁵

Une méthode de plus en plus employée en francisation et en re francisation est le développement du langage par la répétition. Dans cette méthode, l'éducatrice répète le même conte à tous les jours pendant une semaine²⁶.

Jour 1 :

Les enfants écoutent le conte une première fois. L'éducatrice leur demande de nommer les principaux personnages et de décrire leurs caractéristiques (le Petit chaperon rouge porte une cape rouge). Elle répète souvent les mots clés du conte.

Jour 2 :

L'éducatrice relit le même conte. Ensuite, les enfants font un bricolage ou créent un décor pour le conte.

Jour 3 :

L'éducatrice demande aux enfants de faire les bruits pour accompagner la lecture du conte, par exemple, le vent dans la forêt.

Jour 4 :

L'éducatrice demande aux enfants de mimer les actions des différents personnages pendant qu'elle lit le conte. Les enfants peuvent construire des marionnettes pour représenter les personnages.

Jour 5 :

L'éducatrice interroge les enfants pour savoir ce qu'ils ont compris.

On peut inverser les jours d'activité. L'important, c'est de répéter souvent les mots clés afin que l'enfant puisse établir le lien entre les mots et les images, les sons ou d'autres éléments²⁷.

4. LA MARIONNETTE FRANCOPHONE

Avec l'aide des enfants, choisir une marionnette ou un animal en peluche qui parle seulement en français. Expliquer aux enfants que cette marionnette ne comprend pas les autres langues. Il faut donc communiquer avec elle en français. Enregistrer (vidéo ou

²⁵ À compter du numéro 3 ci-dessus, les activités sont adaptées de La Fédération des parents de l'Alberta qui a développé une boîte d'outils pour le préscolaire dans laquelle se trouvent des stratégies et des activités de francisation <http://laboiteaoutils.fpfa.ab.ca/>

²⁶ Cette méthode n'est pas recommandée pour les enfants qui parlent déjà français. Cependant, on peut demander aux enfants de parents ayants droit qui parlent assez bien français d'agir comme animateur à la place de l'éducatrice.

²⁷ Les troupes Prêt-à-conter aideront l'éducatrice dans cette activité.

audio) les enfants lorsqu'ils parlent avec la marionnette. Écouter (ou visionner) périodiquement les enregistrements avec les enfants pour qu'ils constatent leurs propres progrès.

5. LE CHAPEAU FRANCOPHONE

Cette activité est une façon de rappeler aux enfants qu'à la garderie, on parle en français. Au début de l'année, inviter les enfants à confectionner des chapeaux « francophones » ou autre accessoire (construit avec du papier, des boîtes de carton recyclées ou du tissu). Lorsque les enfants portent les chapeaux, tout se passe en français. Inviter les enfants à personnaliser leur chapeau en lui donnant un nom. Étant donné que les enfants de parents ayants droit parlent souvent en anglais entre eux, le chapeau peut les motiver à parler en français et à prendre conscience de la langue qu'ils utilisent, par exemple, lors des jeux libres.



6. LA CHAISE FRANCOPHONE

Les enfants décorent une « chaise francophone spéciale ». À chaque jour, l'éducatrice invite ceux qui connaissent des mots en français à s'asseoir sur la chaise et à partager leur « mot spécial » avec les autres enfants. On peut inviter une autre personne : parents, grands-parents, secrétaire, cuisinière, concierge..., à s'asseoir sur la chaise francophone pour lire une histoire aux enfants, pour chanter une chanson ou une comptine avec eux ou pour animer une discussion sur un sujet qui les intéresse.

7. LE DICTIONNAIRE D'IMAGES OU DICTIONNAIRE VIRTUEL

Les images facilitent la compréhension et la rétention du vocabulaire. Préparer des cartons illustrés (avec ou sans texte) pour aider les enfants à comprendre et à retenir les mots nouveaux : le nom des objets, des actions, des personnages, des sentiments. Regrouper ces cartons dans un grand dictionnaire d'images que les enfants consulteront à volonté. Utiliser des photos découpées dans des revues, des dessins ou d'autres images pour illustrer les mots. Le dictionnaire d'images peut être informatisé (voir chapitre sur les TIC). À ce moment-là, les enfants pourront écouter la prononciation des mots qui sont affichés à l'écran.

8. LA CHANSON THÈME

Choisir une chanson thème ou une comptine en français que les enfants aiment beaucoup. Lorsque les enfants entendent la chanson thème, cela leur rappellera qu'il faut parler en français. Avec les enfants, établir les règles du jeu : lorsqu'ils entendent la chanson, ils doivent se figer, arrêter de parler et regarder l'éducatrice. À l'aide de la marionnette francophone (voir numéro 4), l'éducatrice peut dire : « Je ne comprends plus rien ! Est-ce

que vous pouvez parler en français ? ». Ce genre d'intervention doit toujours être utilisé dans un esprit accueillant et chaleureux. Il ne faut pas que les enfants l'interprètent comme un reproche parce qu'ils ont parlé en anglais, mais plutôt comme une invitation à venir en aide à l'éducatrice.

9. LA LANGUE POUR PARLER DE LA LANGUE²⁸

À l'occasion, l'éducatrice peut discuter de la langue française avec les enfants. On peut discuter des mots qui se ressemblent en français et en anglais (auto et piano, par exemple) ; des mots qui sont difficiles à prononcer : des personnes que l'on connaît qui comprennent et qui parlent en français ; des endroits où l'on aime parler en français et pourquoi ; des endroits où l'on préfère ne pas parler en français et pourquoi.

10. DES GESTES QUI PARLENT

Exploiter les éléments de communication non verbale (expressions gestuelles, intonation de la voix, expressions faciales) qui facilitent la compréhension du langage parlé. Au début de l'apprentissage du français, les paroles sont accompagnées d'un maximum de gestes et d'expressions faciales. Cela aide les enfants à « deviner » le message de l'éducatrice. Il ne faut pas hésiter à être expressive (avec sa voix et avec son corps) et à faire place à l'humour ! Les marionnettes et les images sont des outils qui complètent bien les « gestes qui parlent ».



Au début de l'apprentissage du français, les paroles sont accompagnées d'un maximum de gestes et d'expressions faciales. Cela aide les enfants à « deviner » le message de l'éducatrice.

11. RACONTER DES HISTOIRES AUX ENFANTS

Les stratégies suivantes gardent l'intérêt des enfants lors de la lecture d'histoires :

- regrouper des objets pertinents à l'histoire et les cacher dans un sac ; sortir les objets au fur et à mesure qu'ils apparaissent dans l'histoire²⁹ ;
- enregistrer les sons de l'histoire : les pas lourds d'un personnage, le vent, la pluie, le chien qui aboie... ;
- utiliser des marionnettes (commerciales ou fabriquées par les enfants) pour mimer des parties de l'histoire ;
- inviter les enfants à se costumer et à mimer eux-mêmes les parties de l'histoire qu'ils aiment particulièrement ;
- inviter les enfants à changer la fin de l'histoire ou à inventer le début d'une histoire dont vous n'avez lu que la fin.

²⁸ Activité de métacognition.

²⁹ Les troussees Prêt-à-conter sont d'excellents appuis pour ce genre d'activité. Se référer à la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB) ou à la Fédération canadienne de l'alphabétisation en français (FCAF).

12. MON AMI JUMEAU

Jumeler un enfant de parent ayant droit avec un enfant qui parle couramment français à des moments stratégiques : la collation, une sortie ou une autre activité de courte durée. L'enfant francophone devient alors un mentor. Il « enseigne » à un autre enfant comment parler français. On peut faire la rotation des jumeaux pour permettre aux enfants de mieux se connaître. Lors du jumelage, s'assurer que les enfants parlent en français en utilisant les stratégies de la marionnette francophone (voir # 4) ou de la chanson thème (voir # 8).

13. GRILLE D'AUTOÉVALUATION

Aider les enfants à verbaliser les difficultés qu'ils éprouvent à parler français et leurs réussites en français. L'éducatrice peut utiliser une grille à l'aide de laquelle chaque enfant fait sa propre autoévaluation : « Est-ce que j'ai fait un effort aujourd'hui pour parler en français ? », « Est-ce que j'ai appris de nouveaux mots ? Lesquels ? ». L'enfant peut répondre en choisissant un visage souriant, triste ou neutre. L'éducatrice peut l'aider à faire un relevé des mots qu'il a appris (voir # 16).

14. INTERACTION INDIVIDUELLE AVEC LES ENFANTS

Dans les programmes de francisation et de re francisation, l'éducatrice doit communiquer quotidiennement avec chaque enfant. Elle peut organiser des activités en petit groupe (2 à 3 enfants). Elle peut se joindre aux enfants pendant qu'ils jouent dans les zones d'apprentissage. Elle peut discuter de leurs activités, leur poser des questions ou leur lancer des défis. Dans un calepin, elle notera les progrès des enfants et ceux auprès de qui elle voudra assurer un suivi plus serré.

15. APPRENDRE À PARLER FRANÇAIS EN BOUGEANT !

Les activités physiques (jeux, sports, danse) sont de belles occasions pour présenter du nouveau vocabulaire et de nouvelles structures de phrase. Par exemple, une activité de danse peut permettre aux enfants de mieux connaître les parties du corps et le nom des pas de danse.

16. PORTFOLIO ILLUSTRÉ

L'enfant demeure le propriétaire de son portfolio illustré. Il y place les mots nouveaux et les nouvelles chansons ou comptines qu'il a apprises en français. Il fait ses propres illustrations. L'enfant apporte son portfolio à la maison de façon régulière (par exemple, à chaque fin de mois). Les parents sont invités d'en revoir le contenu avec leur enfant.

Pour pratiquer la langue de Molière, il faut de la patience, un peu d'imagination, beaucoup d'humour, une bonne oreille et surtout des joues musclées.

L'art et la manière de parler français. Bonjour de France. Voir <http://www.bonjourdefrance.com/n9/a31.htm>

17. LA COURSE AUX MOTS FRANÇAIS NOUVEAUX

Inviter les parents à trouver un mot français qu'ils ne connaissent pas encore (préférentiellement, le nom d'un objet). Les parents écrivent le mot sur une feuille. L'enfant illustre le mot et apporte son dessin à la garderie pour le partager avec ses amis. Les enfants discutent de tous les mots nouveaux. Les mots et leur illustration sont ensuite reliés dans un dictionnaire illustré ou dans un imagier (version imprimée ou version électronique).

18. LA LECTURE AU FOYER



Encourager les enfants à emprunter des livres français à la bibliothèque de la garderie, à la bibliothèque municipale ou du bibliobus. Ils pourront ensuite lire ces livres à la maison avec leurs parents.

19. LES TEXTES DE CHEZ-NOUS

Inviter les enfants à apporter des textes de la maison : listes d'épicerie, périodiques, lettres de leurs grands-parents, cartes de souhait, vidéocassettes. Ensuite, les exposer dans un présentoir ou dans une zone d'apprentissage. Laisser les enfants utiliser les textes à volonté. À l'occasion, accepter des textes en anglais en provenance des foyers exogames. Cela sécurise les enfants vis-à-vis leur double identité linguistique et culturelle.

20. MESSAGES D'UN AMI MYSTÉRIEUX

Demander la participation d'un parent francophone (ou d'une autre personne) qui exerce un métier qui intéresse les enfants : un pompier, une fermière, un pâtissier, un artiste, une musicienne. Cette personne sera l'ami mystérieux des enfants pour quelques semaines. S'assurer de sa disponibilité à rendre visite aux enfants.

L'ami mystérieux envoie une courte lettre aux enfants au début de chaque semaine. Les lettres peuvent contenir : des indices qui se rapportent à un projet que font les enfants ; des idées d'activités ; des petites tâches à exécuter ; des photos ; des dessins ; ou d'autres objets. À leur tour, les enfants répondent aux messages de l'ami mystérieux : dessins, photos numériques d'une sculpture ou d'une maquette.... Enfin, l'ami mystérieux vient rencontrer les enfants à la garderie. On peut profiter de sa visite pour lui organiser une fête et le remercier.

Les enfants et l'éducatrice peuvent aussi imaginer un ami mystérieux. À ce moment-là, c'est l'éducatrice qui écrit les lettres.

21. VISITE DES GENS DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE

Inviter des personnes de la communauté francophone à venir rencontrer les enfants à la garderie. Les enfants participent au choix de l'invité ainsi qu'à la planification de la visite : décorations, collation spéciale, mots de remerciement... Informer les invités du niveau de compréhension en français des enfants. Les invités pourront ralentir leur débit, utiliser des images, limiter les informations et répéter des phrases ou des mots clés. Encourager les invités à apporter des objets concrets ou des photos. Vérifier souvent si les enfants comprennent ce que l'invité leur dit. Au besoin, reformuler et expliquer certains propos de l'invité.

22. UN MURAL POUR LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE

Choisir une communauté francophone qui souhaite enjoliver un mur (ou une autre structure) par une création artistique des enfants. Organiser une visite pour que les enfants puissent voir l'emplacement futur de leur création. Si possible, rencontrer des gens qui travaillent où qui vivent dans la communauté. Ces gens peuvent saluer les enfants en français, les remercier de leur intérêt, discuter avec eux ou leur posant des questions.

23. VISITE D'UN LIEU HISTORIQUE FRANCOPHONE

Organiser la visite d'un lieu historique francophone. Expliquer aux enfants pourquoi le lieu est important. De retour à la garderie, les enfants reproduiront le lieu historique sur une maquette. Lorsque les parents ou d'autres personnes leur rendront visite, ils pourront leur expliquer la maquette.



POUR LES FAMILLES

1. Réseau d'appui aux enfants des ayants droit au système éducatif francophone : L'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB) gère ce Réseau d'appui depuis les dernières années. Ce Réseau a produit des dépliants et des brochures explicatives traitant de différents mythes relativement aux familles exogames et à l'éducation de leurs enfants. Ces outils sont disponibles en ligne au www.bdaa.ca/parents.
2. ConnEXions : La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) publie une revue pour les familles exogames qui s'intitule **ConnEXions**. Cette revue est disponible à la FPFA, mais également auprès de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB). www.francalta.ab.ca/fpfa
3. Tu peux compter sur moi : Ce guide est rédigé à l'intention du parent. Il aide le parent à accompagner son enfant dans l'apprentissage du français langue première. Le guide est disponible auprès de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et du ministère de l'Éducation de l'Alberta.

L'éducatrice peut faciliter l'accès aux ressources pour les familles exogames. Par exemple, elle peut organiser un présentoir à l'entrée de la garderie et y disposer plusieurs ressources en français : des livres, des cassettes, des DVD, des jeux de société, des outils pédagogiques ou des suggestions d'activités. Les familles exogames apprécient énormément ce genre de service. Certaines garderies demandent des frais minimes. Ceci leur permet de contrôler les emprunts et de se procurer de nouvelles ressources en français.

L'éducatrice informera les parents de cette politique.

À chaque enfant qui disparaît
C'est l'univers qui tire un trait
Sur un espoir pour l'avenir
De pouvoir nous appartenir

Yves Duteil, *Pour les enfants du monde entier*, chanson.

Notes _____

Notes _____
